

# les familles d'aujourd'hui

*Séminaire de Genève (17-20 septembre 1984)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

AIDELF. 1986. Les familles d'aujourd'hui - Actes du colloque de Genève, septembre 1984,  
Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-7332-7009-5, 600 pages.

# L'INFLUENCE DE LA VIE URBAINE SUR LE CHANGEMENT DES ATTITUDES ENVERS LA FECONDITE - LE CAS DES FAMILLES URBAINES DE KINSHASA DE 1967 à 1975 -

---

Lumembo TSHISWAKA

(Institut National de la Statistique, Kinshasa-Gombe, République du Zaïre)

## INTRODUCTION

Il n'y a jamais eu à proprement parler une enquête spécifique sur la fécondité des familles urbaines au Zaïre. Toutes les enquêtes démographiques ou autres menées, depuis l'époque coloniale jusqu'à ce jour, n'ont porté que sur les ménages, unités socio-économiques pouvant facilement se prêter aux analyses statistiques. L'identification de la famille en milieu africain n'est pas du tout aisée. C'est donc à travers les résultats sur les ménages que nous tenterons d'analyser l'impact du changement des comportements familiaux sur la fécondité.

Bien que nous ne disposions pas de données sur la fécondité des familles Kinois, nous pouvons considérer sans grand risque de nous tromper que les données disponibles pour les ménages sont aussi valables pour les familles car comme il a été démontré d'après une enquête récente portant sur 1 072 ménages en 1976 dans une des zones de la capitale Zaïroise, "il y avait en moyenne 1,4 famille par ménage et 67,5 % (soit 724 ménages) des ménages sont composés d'une seule famille". (1).

Notre étude s'étendra sur une période de 8 ans, allant de 1967 à 1975, dates auxquelles ont eu lieu à Kinshasa deux enquêtes démographiques par sondage où à chaque fois le dixième de la population fut enquêtée. En 1975, il y eut même deux enquêtes parallèles menées dans la même ville par des équipes différentes (EDOZA et un groupe de démographes Français). Les résultats de ces enquêtes nous serviront de sources principales de données.

La fécondité des familles Kinois telle qu'on l'observe aujourd'hui est une réalité trop complexe pour qu'on puisse l'analyser dans ces quelques pages. Elle est largement influencée par des facteurs d'ordre comportemental dont la variabilité dans le temps diffère selon le degré d'urbanisation de chaque membre. La permanence des comportements pro-natalistes à Kinshasa témoigne de la résistance au changement.

L'objet de cette étude consistera à analyser les interférences entre vie urbaine, comportement familial et fécondité.

---

(1) NYUMA (S.B.) : "Dynamic of household structures, nuptiality and fertility in Kintambo". Kinshasa 1976. Thesis of master of philosophy in demography C.D.C. Cairo 180 pages. 1978 (page 79).

## I - QUELQUES CONSIDERATIONS PRELIMINAIRES

### I.1. PROBLEMES METHODOLOGIQUES POSES PAR LA RECHERCHE SUR LA FAMILLE URBAINE

La recherche sur la famille urbaine pose de nombreux problèmes complexes aux chercheurs africains. Les sociologues, les démographes et les autres chercheurs en sciences sociales qui se sont penchés sur ce sujet ont eu d'abord à résoudre des questions clés : que faut-il entendre exactement par famille urbaine ? A partir de quel moment une famille peut-elle être considérée comme urbanisée ? Le schéma d'évolution du changement des attitudes envers la fécondité est-il le même que dans le monde occidental ? Dans quelle mesure telle méthode d'investigation ou telle autre est-elle valable en Afrique ? Il n'est pas toujours facile de répondre à toutes ces questions surtout lorsqu'on pense que le terme même de famille urbaine reste souvent ambigu car il englobe aussi bien les familles dont les membres sont nés en ville que celles dont les membres sont nés en milieu rural, quelle que soit leur durée de séjour en ville, ou tout simplement des familles vivant dans une zone rurale rattachée administrativement au centre urbain. Quand on étudie le changement des comportements familiaux, toutes ces familles sont confondues alors que certaines distinctions devraient être opérées entre elles en tenant compte par exemple de leur degré d'installation ou de leur degré d'intégration dans la société urbaine.

### I.2. FAMILLE ET MENAGE : QUELQUES PRECISIONS

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est bon de définir ce que nous entendons par ménage, famille et différents types de regroupements familiaux. La famille d'après A. Sohier "désigne le groupement social élémentaire, mari, femme et enfants vivant ensemble ; la famille sensu stricto, ce qu'on nomme parfois le foyer" (2). Il existe généralement en milieu urbain deux types de regroupements familiaux : la famille nucléaire et la famille élargie. La première est une famille simple composée des seuls parents et enfants alors que la seconde est "une famille élargie à laquelle se sont adjoints des membres apparentés par un autre lien que le lien filial direct" (3). Si dans le monde occidental, "le ménage simple (simple family household) couvre ce que l'on nomme d'ordinaire famille nucléaire, famille élémentaire ou famille biologique" (4), il n'en est pas de même en Afrique où il est généralement défini comme un ensemble de personnes apparentées ou non, vivant sous le même toit ou dans une même unité d'habitation ; d'une façon générale, elles ont des ressources mises en commun et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Dans la présente étude, les ménages assimilés aux familles comprennent aussi bien les familles élargies que les familles nucléaires.

---

(2) SOHIER (A.) : "Le mariage en droit coutumier congolais". Institut Royal Colonial Belge 1943 (page 18).

(3) LASLET (P.) : "La famille et le ménage : approches historiques" in Annales. Economies-Sociétés-Civilisations. 27<sup>ème</sup> année n°4-5, Juillet-October 1942. Numéro spécial. CNRS pp.847-958 (page 851).

(4) LASLET (P.). Opus cité (page 851).

La coexistence en milieu urbain des deux types de famille à degrés d'urbanisation différents pose des problèmes de définition très délicats à trancher. C'est par abus que certaines familles rurales qui ont migré à Kinshasa tout en conservant des types de comportements ruraux sont assimilées aux familles urbaines. De plus, le concept même de zone urbaine peut prêter à confusion. Dans quelle mesure des familles vivant dans une zone rurale incorporée administrativement à la ville peuvent-elle être considérées comme urbaines ? Il faudra donc relativiser la notion de famille urbaine.

## II - VIE URBAINE ET CHANGEMENT DES ATTITUDES ENVERS LA FECONDITE

Nous entendons par changement des attitudes ou changement des comportements familiaux envers la fécondité tout acte d'un individu vivant dans une famille urbaine, qui a une influence directe ou indirecte sur la fécondité des couples. Cet acte est lui-même conditionné par un certain nombre de facteurs propres à la vie urbaine car "la ville créé, par sa masse propre et ses conditions de vie particulière, des tensions et des ruptures psychologiques qui affectent le comportement du migrant" (5). L'étude des facteurs à l'origine du changement des comportements et de leur influence sur la fécondité fera l'objet de ce second chapitre.

Depuis les trente dernières années, "la fécondité a légèrement augmenté dans l'Ouest du Zaïre et, d'une manière générale, la fécondité urbaine dans cette partie du pays reste toujours supérieure à la fécondité rurale" (6). Alors qu'en 1967, la population urbaine du Zaïre représentait moins de 20 % de la population totale, en 1975, sa part dans le total excédait 23 % (7). La population totale est passée de "859.220 habitants en 1967, à 1.679.000 en 1975" (8) et "le taux d'accroissement naturel au cours de la même période est passé de 45,8 % à 39,9 %" (9). Il n'y a donc pas de doute que la population de Kinshasa avec ses 24 zones urbaines croît très rapidement, non seulement à cause de sa position privilégiée en tant que capitale du pays, mais surtout à cause du volume d'emplois qu'elle peut fournir aux citoyens Zaïrois. Kinshasa connaît un taux d'accroissement de plus de 3 % par an. Le taux global de fécondité est resté pratiquement le même au cours de la période passant de "262 ‰ en 1967 à 261 ‰ en 1975" (10). La pénurie du logement, l'occupation illégale des espaces verts, l'évolution rapide du secteur non structuré et l'extension des bidonvilles figurent parmi les premières conséquences de cette croissance vertigineuse. Il faut ajouter à cela le fait que "les troubles qu'a connus le pays après l'indépen-

(5) PAIN (M.) : Kinshasa. "Ecologie et organisation urbaines". Thèse de Doctorat es Lettres. Université de Toulouse le Mirail. Institut géographique Daniel Faucher, 1979, Tome 1 (page 188).

(6) TABUTIN (D.) : "Evolution régionale de la fécondité dans l'Ouest du Zaïre", in Population 37ème année J.F. 1982, n°1, pp.29-43 (pages 33-34).

(7) Nations-Unies : "World Population trends and policies". Monitoring Report, Vol.1, 1979 (page 266).

(8) PAIN (M.). Opus cité (page 87).

(9) INS-SICAI : "Etude socio-démographique et des budgets ménagers de Kinshasa en 1975" (page 114).

(10) INS-SICAI. Opus cité (page 114).

dance ont intensifié les migrations vers Kinshasa où régnait une plus grande sécurité (11). Notons que la part de l'immigration dans cette croissance commence à diminuer. En 1975, à Kinshasa, "la moitié de la population était née sur place (49,7 %), l'autre moitié avait immigré (50,3 %). En 1967, la proportion des nés à Kinshasa était de 46,8 % contre 53,2 % d'immigrés" (12). Pour les enfants qui sont nés à Kinshasa et pour les anciens migrants, l'influence de la vie urbaine est déterminante, car le "fait d'habiter en ville influe de diverses façons sur les modes de comportement qui déterminent la fécondité. Celle-ci augmente ou diminue selon certains rapports de force sur lesquels peuvent influencer le taux d'urbanisation, l'ancienneté dans la tradition urbaine, les modèles de fécondité et de nuptialité rurales" (13). L'analyse du phénomène de changement des attitudes envers la fécondité passe par l'étude des facteurs responsables que nous subdiviserons ici en deux grands groupes : les facteurs démographiques et les facteurs socio-économiques.

## II.1. INFLUENCE DES FACTEURS DEMOGRAPHIQUES SUR LE CHANGEMENT DES ATTITUDES

Les facteurs démographiques conditionnant le changement des comportements familiaux sont fort nombreux. Il s'agit essentiellement des facteurs suivants : âge au mariage, structure par âge de la population, statut matrimonial des conjoints, nombre et rang de l'union, modèle de fécondité et de nuptialité et niveau de mortalité.

Au cours de la période considérée, comment ces facteurs ont-ils influencé le changement des attitudes envers la fécondité ? De 1967 à 1975, l'âge moyen au mariage est passé pour "les hommes de 26,4 ans à 27,2 ans et celui des femmes de 19 à 20,3 ans" (14). Comme en milieu rural, "l'influence de l'âge au mariage sur la fécondité se manifeste de deux manières :

- influence sur la stérilité, celle-ci étant plus précoce chez les femmes mariées avant 20 ans,
- influence sur l'intervalle entre naissances, celui-ci étant d'autant plus grand que le mariage est plus précoce" (15).

L'âge au mariage est déterminant en ce qui concerne la descendance finale. A Kinshasa, cet âge pour les deux sexes n'a presque pas varié au cours de la période alors que dans le même temps, les proportions de mariés ont sensiblement diminué. Celle des hommes est passée de "57,3 à 51,3 % et celle des femmes de 69,3 à 61 %" (16). Ce sont "la scolarisation et la monétarisation de la dot, dans des circonstances économiques difficiles, qui ont

---

(11) NELSON (E.R.) : "Economic choice theory and Kinshasa evidence". A dissertation presented to the faculty of the Graduate School of Yale University in candidacy for the degree of Doctor of Philosophy. Décembre 1976 (page 80).

(12) INS-SICAI. Opus cité (page 116).

(13) CALDWELL (J.) : "Introduction : quelques questions importantes", in "Croissance économique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest", Population Council, 1973 New-York pp.3-40 (page 13).

(14) INS-SICAI. Opus cité (page 49).

(15) BAULANT (M.) : "La famille en miettes : sur un aspect de la démographie du 17<sup>ème</sup> siècle" (page 995).

(16) BAULANT (M.). Opus cité (page 851).

fait reculer l'âge au mariage" (17). Il n'est malheureusement pas possible d'analyser l'influence de la polygamie sur la fécondité car nous ne disposons de données pour cet état matrimonial particulier que pour l'année 1975.

L'on devrait normalement s'attendre à un changement d'attitude envers la fécondité de la part des familles urbaines Kinois, car la jeunesse de cette population, dont "les proportions des moins de 20 ans et de 20 à 44 ans sont passées de 62 à 61,7%, de 1967 à 1975, pour le premier groupe et de 31,5 à 31,8 % pour le deuxième groupe" (18), devrait la rendre plus souple à accepter les familles de taille plus réduite. Le changement des attitudes est lent et il faudra attendre encore beaucoup d'années pour qu'il soit vraiment déterminant sur la fécondité. Les individus qui ont migré vers Kinshasa depuis plus de 20 ans garderont probablement jusqu'à la fin de leur vie, le modèle de fécondité qu'ils ont hérité de leurs parents. Comme dans d'autres capitales africaines, nous remarquons que "la fécondité décroît avec le nombre des unions et avec le rang de l'union" (19). Il se développe de plus en plus à Kinshasa une forme d'union matrimoniale nouvelle, sorte de polygamie moderne où un homme déjà marié vit avec une autre femme, appelée "deuxième bureau", qui n'est ni sa concubine ni sa deuxième femme. Cette forme d'union, qui peut être stable, s'accompagne rarement de naissances. La récente augmentation de la mortalité générale, due à une détérioration des conditions sanitaires, commence à pousser certaines familles à avoir moins d'enfants. Les structures d'accueil de Kinshasa sont insuffisantes pour une population qui croît à un rythme de plus de 3 % par an. Kinshasa connaît même un taux de mortalité plus élevé que dans certains milieux ruraux de l'arrière pays. La hausse de la mortalité oblige les gens à être moins rassurés quant à l'avenir de leurs enfants et à adopter un comportement familial en rapport avec cette situation. Le taux brut de mortalité générale est passé de "10 à 15 ‰ de 1967 à 1975" (20).

## II.2. L'INFLUENCE DES FACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES SUR LE CHANGEMENT DES ATTITUDES

Les facteurs démographiques sont incapables à eux seuls de déterminer le changement des comportements familiaux. L'influence des facteurs d'ordre socio-économique tels que le revenu familial, le niveau d'instruction, l'origine familiale, la facilité du divorce, les coutumes et les traditions tribales, le type des regroupements familiaux, la mobilité conjugale, l'utilisation des moyens anticonceptionnels, la pratique du planning familial et l'abstinence post-partum influence grandement les comportements familiaux et leur évolution. Nous ne saurions, dans le cadre de cet exposé général, analyser chaque facteur séparément. Nous nous limiterons donc à une analyse d'ensemble.

La diversité des attitudes envers la fécondité peut se comprendre aisément quand on sait que la ville africaine "est un milieu différencié,

(17) BAULANT (M.). Opus cité (page 849).

(18) PAIN (M.). Opus cité (page 87).

(19) LAURENTIN (A.R.) : "Infécondité et maladies. Les Nzakara", 1971, INSEE, 238 pages (page 19).

(20) INS-SICAI, Opus cité (page 114).

avec des embryons de classes sociales, des groupes religieux et des ethnies aux coutumes variées" (21).

Pour les familles urbaines Kinois, "l'une des difficultés les plus graves, est sans conteste, liée à la situation économique des individus" (22). Ainsi, "la faiblesse des revenus et la fragilité des budgets ménagers, l'augmentation fulgurante des prix alimentaires et de biens de consommation courante, la permanence des situations des déséquilibres" (23) ont entraîné "l'apparition de la famille de faible importance numérique qui est en majeure partie due à la restriction volontaire de la fécondité, surtout par les moyens anticonceptionnels" (24). La ville est un milieu social hétérogène où l'individu vit dans une situation conflictuelle permanente entre le désir d'avoir une progéniture nombreuse et les limites que lui impose la vie moderne. La rencontre de plusieurs ethnies aux coutumes différentes, les nouveaux types de regroupements familiaux imposés par la vie urbaine, l'abandon progressif de certaines coutumes moins adaptées à la ville, l'influence de plus en plus grandissante de l'instruction et des techniques modernes de limitation des naissances et de la liberté en matière de comportement sexuel ont créé chez les couples Kinois un nouveau type de comportement plus favorable à une fécondité limitée. On sent déjà un début de changement d'attitude mais on ne le voit pas encore car il est étouffé dans la grande masse. Certes, il faudra encore attendre une ou deux générations pour que la variable comportementale ait un impact réel sur la baisse de la fécondité urbaine. Comme l'a remarqué D. Tabutin, "la fécondité à Kinshasa est particulièrement élevée" depuis 30 ans et ce n'est pas un phénomène nouveau : le TBN était de 54 ‰ (1955), de 56 ‰ (1967) et de 55 ‰ (1975) ; le TFG est passé de 243 à 262 et à 261 ‰ au cours de ces trois années considérées" (25). Si "le mariage dans la société traditionnelle avait pour but primordial la procréation et si, plus le nombre d'enfants était élevé, plus le prestige des femmes augmentait" (26), tel n'est plus toujours le cas à Kinshasa où un nombre élevé d'enfants apparaît comme un frein à la promotion familiale. Même "s'il est généralement reconnu que les groupes ethniques diffèrent dans leur degré d'urbanisation et que leur comportement et leurs caractéristiques démographiques peuvent être fonction de ces différences" (27), la vie urbaine impose un nouveau type de comportement à tous les individus, quelle que soit leur appartenance ethnique. La famille traditionnelle ne peut plus s'adapter en ville car elle ne peut subsister que dans une société préindustrielle. Il est fort regrettable que nous ne puissions pas disposer des mêmes types de statistiques pour les deux enquêtes. Cela nous

- 
- (21) BERNARD (G.) : "Ville africaine. Famille urbaine - les enseignements de Kinshasa", Paris-Mouton, 1968 (page 38).
- (22) BERNARD (G.). Opus cité (page 189).
- (23) PAIN (M.). Opus cité (page 205).
- (24) BOURGEOIS-PICHAT (J.) : "La baisse actuelle de la fécondité en Europe s'inscrit-elle dans le modèle de la transition démographique ?", in Population, Mars-Avril 1979 (page 271).
- (25) TABUTIN (D.). Opus cité (page 42).
- (26) NUKUNYA (G.K.) : "Cultural and demographic influences on African family in the population debate : Dimensions and perspectives", World Population Conference, Bucharest, 1974 (page 338).
- (27) KOSINSKI (L.A.) : "Aspects démographiques de l'urbanisation", in Bulletin de liaison, IDP-INED-INSEE-MICOOP-ORSTOM-RIPS, Bulletin spécial n°13, 4ème trimestre 1978 (page 19).

aurait permis de mieux mesurer l'évolution des comportements familiaux. Par exemple, les résultats de l'enquête de 1975 ont permis de constater que "la descendance variait beaucoup plus selon l'instruction du mari que selon l'instruction de la femme et que cette dernière variable jouait très peu" (28). Les résultats du premier recensement de la population, qui sera réalisé cette année, permettra de combler cette lacune.

## CONCLUSION

On a souvent pensé qu'il suffisait de déplacer les population africaines des campagnes vers les villes pour que leur comportement en matière de fécondité évolue automatiquement. Tout le monde s'attendait à ce que, dans de telles conditions, le taux de fécondité baisse rapidement. Nous avons essayé de démontrer, dans cet article, que le changement pouvait ne pas s'opérer de façon aussi rapide qu'espérée. La fécondité des familles Kinois a même légèrement augmenté au cours des trente dernières années. Parmi les multiples facteurs qui intensifient le changement des attitudes envers la fécondité, les facteurs d'ordre socio-économique paraissent exercer un rôle décisif. Dans l'attente des résultats du premier recensement de population, nous ne pouvons que nous limiter à des conclusions partielles et provisoires.

---

(28) TABUTIN (D.). Opus cité (pages 42-43).